

Affaire n° 28.

O B J E T : Demande de participation communale pour la réalisation de 38 et 51 L.S
Opérations "Ste-Clotilde II et III".

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs, et chers Collègues,

La Société Immobilière du Département de la Réunion envisage la réalisation de 38 et 51 Logements Sociaux au titre des opérations " Ste-Clotilde II " et "Ste-Clotilde III ".

Afin de parfaire le financement des travaux de VRD, elle sollicite une participation communale de :

- 399 000 FF pour les 30 logements)
 - 395 000 FF pour les 51 logements)
- représentant 1/3 du coût des Ouvrages

Je vous demande donc Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

- de me donner votre accord pour une participation communale pour les opérations envisagées.
- de m'autoriser à emprunter cette somme auprès de la C.D.C.

Je mets la question aux voix.

M. Marc GERARD - Pourquoi on nous demande une participation de 1/3 du coût des ouvrages ?

LE MAIRE - C'est une participation pour les V.R.D. On l'a toujours fait pour les opérations de ce type.

MISE AUX VOIX, LA QUESTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

* *
Reçu de la Préfecture * *
de la Réunion * *
le ~~15~~ 16/7/82